

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 19901

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 13

À la fin de l'alinéa 24, substituer aux mots :

« la date d'entrée en jouissance de la pension »

les mots :

« la liquidation de la pension de vieillesse ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.